

la course en tête



4G en Chine : l'empire du milieu accélère

par Jun WEI (Pékin) et Winston MAXWELL (Paris),
avocats associés, Hogan Lovells

Hogan
Lovells

Avec plus de 1,1 milliard d'abonnés mobiles – plus d'une fois et demie toute la population européenne – et 234 millions d'abonnés à la 3G fin 2012, le marché chinois des services 4G LTE peut compter sur l'énorme base d'abonnés mobiles du pays. Les services 4G seront lancés en Chine d'ici un an. Un haut fonctionnaire chinois a en effet récemment annoncé que la commercialisation à grande échelle de la 4G est actuellement en phase d'essai et que sa commercialisation généralisée aurait lieu d'ici un an.

Le plus grand réseau 4G au monde

Après avoir reçu l'accord de l'Etat chinois pour développer, dès 2012, des services pilotes LTE dans 13 villes majeures (la plupart à forte densité de population), China Mobile est devenu le chef de file du déploiement de la technologie *Time-Division Long-Term Evolution* (TD-LTE). L'opérateur a annoncé un ambitieux plan de déploiement de son réseau TD-LTE en 2013 : il compte en effet, dès cette année, déployer 200 000 stations de base pour couvrir plus de 500 millions d'abonnés et 100 chefs-lieux de préfecture. L'opérateur disposera alors du réseau 4G le plus étendu au monde. En outre, China Mobile projette de passer commande d'un peu plus d'un million de terminaux 4G.

Deux autres opérateurs chinois majeurs devraient rapidement emboîter le pas à China Mobile. Alors qu'ils sont toujours en train de rentabiliser leur réseau 3G⁽¹⁾ en pleine expansion, China Telecom et China Unicom devront mettre les bouchées doubles pour rattraper China Mobile et conquérir leur part du marché 4G chinois émergent. China Unicom devrait choisir une autre variante de la LTE, la *Frequency-Division LTE* (FD-LTE ou LTE-FDD), norme qui facilite la mise à jour de son réseau. De son côté, China Telecom n'a pas encore vraiment choisi entre les deux technologies (TD-LTE ou bien FD-LTE), en raison de son ambivalence vis-à-vis de la 4G.

Fréquences et cadre réglementaire

En sa qualité de régulateur du secteur des télécommunications en Chine, le ministère de l'industrie et des technologies de l'information (MIIT) a récemment réservé la bande 2500-2690 MHz à l'utilisation de la technologie TD-LTE. Le MIIT a également annoncé que 60 MHz dans chacune des bandes 1800 MHz et 2100 MHz seront réservés au FD-LTE, soit 120 MHz au total. Le MIIT a précisé que cette répartition égale en faveur des technologies TD-LTE et FD-LTE est l'expression de son principe de neutralité technologique. Cela suggère également que le MIIT devrait émettre des licences pour les deux technologies, même si cela n'est pas encore une certitude.

Les licences d'opérateur seront attribuées par le MIIT. Elles sont divisées en deux catégories, celle des services de télécommunication basiques (« BTS ») et celle des services de télécommunication à valeur ajoutée (« VATS »). Les critères d'accès au marché pour les télécommunications de base sont en général plus rigoureux que pour le secteur des VATS. Une réglementation stricte limite en effet les activités des investisseurs nationaux ainsi qu'étrangers.

Les observateurs s'attendent à ce que les services mobiles 4G soient soumis aux mêmes exigences de licence que les

services 3G. Si elles sont finalement attribuées, les licences 4G seront probablement émises en direction des opérateurs disposant d'un réseau 3G, c'est à dire China Mobile, China Telecom et China Unicom.

Régime des investissements étrangers

Les investisseurs étrangers ne sont admis à investir sur le marché des télécommunications chinois qu'à travers des filiales communes sino-étrangères. La prise de participation étrangère est limitée à 49% dans les filiales communes fournissant des services de base et à 50% dans celles fournissant des services à valeur ajoutée (VATS). En pratique, il est très difficile aux investisseurs étrangers de pénétrer le marché des services de base en Chine et d'obtenir une licence 4G.

Néanmoins, l'arrivée de la 4G en Chine devrait ouvrir des opportunités commerciales importantes aux entreprises étrangères. La commercialisation des services 3G en Chine a banalisé l'utilisation des services mobiles et l'arrivée prochaine de la 4G permettra aux fournisseurs de contenu sur internet de proposer des services plus rapides et plus innovants aux utilisateurs chinois.

En effet, malgré les restrictions légales imposées sur l'investissement étranger, la Chine a, jusqu'à présent, officiellement permis l'investissement étranger dans le secteur des VATS à travers des entités dites à intérêt variable (VIE), dans lesquelles l'investissement est réalisé *offshore* et où une série de contrats transfère le véritable contrôle et les bénéfices économiques de l'entreprise chinoise vers une société non-réglémentée établie en Chine et qui appartient à des entités *offshore*.

La plupart des fournisseurs de services et de contenus sur internet en Chine cotés à l'étranger ont ainsi adopté la structure VIE, y compris Sina, Baidu, Tencent et Alibaba (avant la radiation de sa cote en Bourse). Des signaux indiquent que les autorités chinoises pourraient ne plus fermer les yeux sur ces structures VIE. Mais étant donné leur succès, que certains estiment être « *too big to fail* » (« trop importantes pour disparaître »), il n'est pas évident que la politique change à leur égard.

Malgré notre pessimisme sur une participation directe des intérêts étrangers dans les opérateurs 4G chinois, ce marché 4G émergent peut créer des opportunités très rentables pour les acteurs internationaux, par exemple les fournisseurs de services et de terminaux 4G, mais aussi créateurs de technologies à valeur ajoutée basées sur la 4G. La Chine devrait en effet importer des technologies et du savoir-faire en provenance des pays qui auront déjà acquis une expérience sur les marchés 4G. ▶

www.hoganlovells.com/fr/

⁽¹⁾ Les licences 3G ont été attribuées à China Telecom à la norme CDMA 2000, à China Unicom à la norme WCDMA et à China Mobile à la norme TD-SCDMA.